



Créer une tpe en vu de rentabiliser un terrain agricole

Par **bautista**, le **14/05/2010** à **13:07**

Bonjour,

agé de 59 ans, sans emploi. possédant un terrain agricole j ai voulu créer une petite entreprise agricole de maraichage mais la ddea a refusé.

j ai un délai de 2 mois pour conster. si j insiste ai-je une chance ? merci de votre réponse, cdt.